

TRANSFRIGOROUTE INTERNATIONAL PRESENTATION

Transfrigoroute International est une association à but non lucratif, créée en 1955. Association faîtière indépendante, TI compte une quinzaine d'associations nationales réparties à travers l'Europe et l'Afrique du Nord. Elle regroupe plus de 1 700 membres évoluant dans le secteur de la logistique sous température dirigée et du transport de denrées alimentaires acheminées par camions citernes. Transfrigoroute International, présidée par Willem Zonnevijlle (Mooys Logistics Pays Bas), a scindé ses activités autour de 2 organes :

CCT ou Comité Consultatif Technique qui apporte son expertise sur les sujets techniques du transport sous température dirigée. Ses travaux portent sur la technologie des véhicules réfrigérés, le développement des dispositions ATP*1 et l'harmonisation de l'application de l'accord ATP dans tous les pays signataires, l'analyse des répercutions sur l'environnement des groupes et des véhicules frigorifiques et de manière plus globale, sur les économies d'énergie. Le CCT est présidé par Joseph W. Grealy (Frigoblock, Allemagne)

FCI ou Frigoclub International qui représente les intérêts des entreprises de transport sous température dirigée affiliées aux groupements nationaux. Le FCI offre notamment à ses membres des possibilités de collaboration en trafic transfrontalier par exemple, dans un marché qui devient toujours plus complexe et plus grand. Le Président du FCI est M. Didier Michel (Transports Michel, Belgique).

Objectifs de Transfrigoroute International

Transfrigoroute International se propose d'atteindre les objectifs suivants :

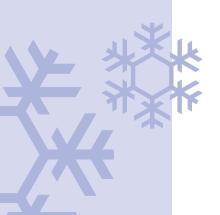
- Augmenter la rentabilité, la productivité et la qualité des offres et services
- Améliorer la logistique de la chaîne du froid, de la production jusqu'à la distribution
- Encourager les progrès techniques, en particulier dans le domaine de l'hygiène alimentaire, de la protection environnementale, de la sécurité routière et de la rentabilité
- Améliorer l'image spécifique à la branche

TRANSFRIGOROUTE FRANCE36, rue de Laborde

Tél.: 01 53 04 16 80 Fax : 01 53 04 16 82

75008 PARIS

info@transfrigoroute.fr www.transfrigoroute.fr



¹ (*) ATP : Accord pour le Transport de Denrées Périssables, est un accord entre Etats permettant de donner un cadre aux engins utilisés pour le transport sous température dirigée



TRANSFRIGOROUTE FRANCE

36, rue de Laborde 75008 PARIS

Tél.: 01 53 04 16 80 Fax : 01 53 04 16 82

info@transfrigoroute.fr www.transfrigoroute.fr

Champs d'action de Transfrigoroute International

Transfrigoroute International opère dans les domaines suivants :

Législation

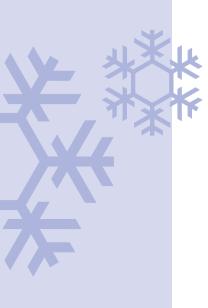
- Représentation coordonnée des intérêts des membres vis-à-vis des autorités publiques et politiques
- Conseil aux institutions gouvernementales nationales et autres comités multinationaux
- Soutien et participation à l'élaboration des lois, grâce notamment à la collaboration avec des institutions internationales telles que l'Union Européenne (UE) ou la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) à Genève
- Coopération avec des organisations partenaires telles que l'Union internationale des transports routiers (IRU) à Genève, l'Institut International du Froid (IIF) à Paris et l'Association Européenne des services d'entreposage frigorifiques et des services logistiques (ECSLA) à Bruxelles, etc

Technologies

- Publication de fiches techniques relatives à la fabrication et au fonctionnement des véhicules et équipements à température dirigée
- Organisation de colloques permettant aux fabricants de véhicules, de groupes frigorifiques, de systèmes d'enregistrement des températures et d'autres accessoires de partager leurs expériences et savoirs
- Examen approfondi de toutes les questions relatives aux développements techniques et à l'harmonisation des critères de conception
- Conseil aux entreprises de transport routier sur des questions techniques relatives au transport et à l'entreposage de produits thermosensibles

Services

- Siège central d'organisation et de coordination
- Organisation de réunions annuelles, de congrès, de conférences, d'ateliers, etc
- Forum d'information, d'échanges d'idées et de coopération multinationale entre les diverses entreprises de transport routier
- Promotion de la coopération entre les secteurs de l'industrie et du transport
- Information constante sur les derniers développements et événements affectant les secteurs de l'industrie et du transport
- Information sur les règles et règlements
- Conseils relatifs à toutes les questions en rapport avec le transport à température contrôlée
- Publication de la brochure annuelle de Transfrigoroute comportant la liste complète des adresses, de brochures techniques et de directives





TRANSFRIGOROUTE FRANCE

36, rue de Laborde 75008 PARIS

Tél.: 01 53 04 16 80 Fax: 01 53 04 16 82 info@transfrigoroute

info@transfrigoroute.fr www.transfrigoroute.fr

Révision du règlement Fgas

Le règlement 842/2006 (dit règlement Fgas) mis en place en 2006, vise à réduire les émissions de certains gaz à effet de serre fluorés (dont les HFC notamment utilisés dans les groupes frigorifiques), en améliorant leur confinement et leur surveillance ainsi qu'en établissant des restrictions à leur commercialisation et à leur utilisation. Une consultation européenne a été lancée dans le cadre de la révision de cette règlementation et TI en a été l'une des parties prenantes en tant qu'expert de la réfrigération embarquée.

Révision de la Directive Poids et Dimensions

Une consultation européenne a été lancée afin d'évaluer si les dimensions des poids lourds fixées par la Directive actuelle étaient un frein à la mise en œuvre de dispositifs qui pourraient améliorer l'aérodynamisme et donc réduire les émissions de CO₂ de ces véhicules. TI s'est déclarée favorable à cette révision mais a également souligné les besoins particuliers des engins frigorifiques tels que les besoins des véhicules multi températures afin qu'ils puissent continuer de charger 33 palettes malgré les cloisons intérieures, l'espace nécessaire pour l'encapsulage des groupes frigorifiques et donc la réduction des émissions sonores, l'intégration des réservoirs d'azote ou de CO2 nécessaires pour la cryogénie,...

